



REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION RNCP35774 - ARCHITECTE D'INTERIEUR ACADEMIE CHARPENTIER

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION

Bloc n°1 : Analyser et étudier un projet d'architecture intérieure

Collecte et analyse de l'ensemble des informations nécessaires à la conception d'un projet d'architecture intérieure	1.1. Analyser les besoins, les souhaits et les moyens d'un client, afin de s'assurer de la bonne compréhension d'une demande d'aménagement intérieur, à partir d'un ou de plusieurs entretiens initiaux.	<p><u>Mise en situation professionnelle (3 épreuves)</u></p> <p>Réalisation des premières étapes d'un projet d'architecture intérieure, allant du besoin initial jusqu'à l'avant-projet sommaire (APS).</p> <p>Hormis pour les candidats ne présentant que ce bloc de compétences, il s'agit du même projet que celui de l'évaluation transversale finale.</p> <p>On demande aux candidats de réaliser 3 séries de livrables au fur et à mesure de l'avancement de leur projet, lors de 3 épreuves espacées dans le temps.</p>	<p>Progression et concrétisation effectives : correspondant au niveau d'avancement attendu à chacune des épreuves</p> <p>Adéquation entre le projet spatial et le parti pris conceptuel</p> <p>Pertinence des recherches et références artistiques, plastiques, esthétiques, livresques, d'architecture intérieure, de design</p> <p>Diversité et qualité des éléments produits sous diverses expressions : dessins, images, maquettes et logiciels</p> <p>Proposition d'un univers personnel</p> <p>Inspiration, créativité, expérimentations</p> <p>Capacité d'anticipation/prospective : prise en compte des tendances et évolutions sociétales ; et de leurs répercussions sur le projet, tout en gardant une adéquation avec la réalité</p>
	1.2. Effectuer des recherches en lien avec la demande d'un client et les caractéristiques du lieu concerné, afin de recenser toutes les caractéristiques (conceptuelles, éco-responsables, techniques, réglementaires) d'un projet d'architecture intérieure à intégrer ultérieurement, en phase de conception.		
	1.3. Hiérarchiser les besoins d'un client, afin de déterminer les différentes options spatiales et responsables possibles, en tenant compte de tous les éléments caractéristiques préalablement recueillis.		
Esquisses et avant-projet sommaire (APS) d'un projet d'architecture intérieure	1.4. Imaginer un concept selon une vision personnelle liée à ses inspirations, afin de proposer un univers renouvelé à un client, notamment sous forme d'esquisses.		
	1.5. Réaliser un avant-projet sommaire comprenant le cahier des charges initial d'un projet d'aménagement intérieur, afin		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>		
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
	d'explorer les différentes possibilités, notamment concernant les pratiques responsables, puis d'échanger avec un client et l'amener à faire des choix.	Ces livrables sont : 1. CHOIX DU PROJET Enoncé du projet et de ses premières orientations, présentées par écrit et par oral. 2. PRODUCTION DU PROJET Choix d'un bâtiment existant, analyses générales (étude de l'existant, du lieu, recherches conceptuelles) et réflexion argumentée autour de ce choix et de la problématique soulevée et/ou des objectifs du projet. Modalités : document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance. 3. AVANT PROJET SOMMAIRE ORGANIGRAMME : organisation des fonctions d'usage et de leurs relations ZONING : organisation des zones dans l'espace, en adéquation avec le lieu MOOD BOARD : planches de présentation et images, qui expriment une ambiance et un univers liés au projet	Prise en compte de l'environnement, du développement durable, de la responsabilité sociétale Cohérence de la stratégie architecturale globale : cohérence et justification des partis pris et de leur expression Cohérence globale : lien entre le concept et la faisabilité du projet Choix adaptés et réalistes des types de travaux, des matières/matériaux, des plannings, selon les caractéristiques du projet, ses contraintes, ses ressources (y compris financières), le niveau de responsabilité sociétale et environnementale souhaité Hauteur de vue Organisation méthodique et synthétique des idées et pertinence de l'iconographie au sein des documents écrits et des stands de présentation Expression orale et communication : <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'expression et maîtrise des codes professionnels, - Qualité de l'élocution et de l'argumentation, 	
	1.6. Etablir une enveloppe financière prévisionnelle d'un projet d'architecture intérieure et le présenter à un client donneur d'ordre, pour validation.			
	1.7. Conclure un contrat avec un donneur d'ordre et négocier avec lui toutes les clauses en corrélation avec les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure.			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		PROGRAMME DU PROJET : design et esquisses (grandes lignes, surfaces, volumes, usages, proportions, selon les besoins et les priorités, ...) Modalités : document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance.	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute et capacité d'échange avec le jury.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°2 : Concevoir un projet d'architecture intérieure			

Avant-projet définitif (APD) d'un projet d'architecture intérieure	2.1. Permettre à un client de visualiser la future réalisation d'un projet d'architecture intérieure, par sa représentation à différentes étapes de réalisation et sous différents angles de vue, par tout moyen adapté (croquis, dessins, logiciels 2D et 3D notamment), afin d'échanger avec ce client et d'affiner la conception du projet.	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Réalisation d'un avant-projet définitif (APD).</p> <p>Hormis pour les candidats ne présentant que ce bloc de compétences, il s'agit du même projet que celui de l'évaluation transversale finale.</p> <p>Livrables attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et perspectives, selon différents points de vue, - Compositions colorées, - Maquettes de l'existant, - Maquettes d'intention (réflexion, concept, création), 	<p>Diversité et qualité des éléments produits sous diverses expressions : dessins, images, maquettes et logiciels</p> <p>Prise en compte de l'environnement, du développement durable, de la responsabilité sociétale</p> <p>Cohérence de la stratégie architecturale globale : cohérence et justification des partis pris et de leur expression</p> <p>Cohérence globale : lien entre le concept et la faisabilité du projet</p> <p>Choix adaptés et réalistes des types de travaux, des matières/matériaux, des plannings, selon les caractéristiques du projet, ses contraintes, ses</p>
	2.2. Valider avec un client les choix concernant l'organisation spatiale, les partis pris techniques, de développement durable et esthétiques, afin de concrétiser précisément un projet d'architecture intérieure.		
	2.3. Réaliser un avant-projet définitif, répertoriant les choix d'un client et engageant la faisabilité d'un projet		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	d'aménagement intérieur, afin de fixer la future réalisation de celui-ci et de vérifier que les moyens donnés par un client sont conformes et suffisants pour mener le projet à son terme.	<ul style="list-style-type: none"> - Maquettes du pré projet, - Maquettes du projet (réelle/carton et 3d). 	<p>ressources (y compris financières), le niveau de responsabilité sociétale et environnementale souhaité.</p> <p>Prise en compte effective des normes et règles de l'art relatives aux aménagements intérieurs, selon les fonctions des lieux et espaces et leurs évolutions</p> <p>Mise en évidence des sujets pour lesquels le candidat doit prévoir de solliciter des experts, et identification des sources et documentations liées</p> <p>Créativité, recherche d'innovations en termes de solutions techniques</p> <p>Organisation méthodique et synthétique des idées et pertinence de l'iconographie au sein du document écrit et du stand de présentation</p> <p>Expression orale et communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'expression et maîtrise des codes professionnels, - Qualité de l'élocution et de l'argumentation,
Projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure	2.4. Intégrer et prévoir l'application des normes et contraintes techniques, ainsi que les réglementations en vigueur, en faisant preuve de rigueur, de vigilance et d'une activité de veille adaptée.	<p>Modalités : document écrit, réalisation d'un stand de présentation des productions et soutenance, à l'occasion de laquelle le jury se positionne du point de vue d'un client.</p>	
	2.5. Mobiliser si nécessaire les compétences complémentaires de bureaux d'études et de diagnostics techniques, à des fins de conformité et de prise en compte des réglementations imposées par les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure.		
	2.6. Rédiger le projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure, récapitulant de façon exhaustive toutes les informations à porter à la connaissance d'un client donneur d'ordre, avant d'entamer la phase de réalisation de ce projet.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	2.7. Présenter à un client les caractéristiques d'un projet de conception générale d'un projet d'architecture intérieure, incluant une estimation financière, afin d'obtenir son accord formel pour le démarrage de la phase d'exécution.		- Ecoute et capacité d'échange avec le jury.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°3 : Préparer et coordonner l'exécution d'un projet d'architecture intérieure			
Réalisation du dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un projet d'architecture intérieure	<p>3.1. Etablir un dossier technique, comprenant l'ensemble des éléments dessinés (vues, plans détaillés, cotes, coupes, élévations, perspectives, ...) et des descriptions écrites (produits, quantités, ...), organisés par lots et corps d'état, afin d'établir les prescriptions techniques d'un projet d'architecture intérieure.</p> <p>3.2. Consulter des bureaux d'études techniques et des experts (spécialisés dans les structures, les fluides, l'énergie, l'acoustique, ...) selon les caractéristiques d'un projet d'architecture intérieure, afin d'obtenir des dossiers de consultation des entreprises (DCE) complémentaires, à intégrer dans son propre DCE, le cas échéant.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle en entreprise</u></p> <p>Rapport professionnel et soutenance orale devant comporter des rubriques obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'entreprise et de ses activités, - Présentation des projets auxquels a participé le candidat, 	<p>Le rapport professionnel respecte le formalisme et les rubriques attendus.</p> <p>Le candidat fait preuve de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude rédactionnelle - Clarté - Rigueur - Capacité d'analyse - Capacité de synthèse <p>Il fait preuve d'une bonne hauteur de vue vis-à-vis des finalités professionnelles des activités et des compétences visées.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	3.3. Réaliser et faire valider le dossier de consultation des entreprises (constitué de pièces graphiques et de pièces écrites), valant document de référence du projet et engageant la responsabilité de chaque intervenant, en reprenant de façon systématique et rigoureuse tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels, de prise en compte du développement durable et de planification.	<ul style="list-style-type: none"> - Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossiers techniques, - Actions et livrables réalisés dans le cadre d'un/de dossier(s) de consultation des entreprises (DCE) - Actions et livrables réalisés dans le cadre de l'assistance aux marchés de travaux 	<p>Les apports concernant le dossier technique prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'application des réglementations et des normes techniques, dans leur version en vigueur, est maîtrisée, - La méthodologie de choix de travaux et de matériaux, tenant compte de la conciliation entre tous les éléments créatifs, administratifs, financiers, organisationnels et de prise en compte du développement durable, est maîtrisée.
Assistance aux marchés de travaux	3.4. Assister un client maître d'ouvrage à la consultation d'entreprises, en vue de sélectionner celles-ci, dans une recherche d'optimisation de leur adéquation avec les demandes et la future réalisation.	<p>Le rapport professionnel porte sur une expérience professionnelle acquise selon le profil des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pendant un stage professionnel d'une durée de 6 mois, - Pendant les périodes en entreprise d'accueil, pour les candidats en alternance, - Dans leur entreprise, pour les candidats salariés. 	<p>Les apports concernant le DCE et l'assistance à maîtrise d'ouvrage prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de consultation des entreprises de travaux, est maîtrisée, - La méthodologie de contrôle du respect du Dossier Technique et des DTU (Documents techniques unifiés) par les entreprises, est maîtrisée, - La méthodologie de gestion de projet appliquée au métier d'architecte d'intérieur, est maîtrisée, - Le candidat tient compte des enjeux et des relations entre les différents acteurs.
	3.5. Réaliser une analyse complète des devis détaillés des entreprises, en se basant sur des critères financiers mais aussi de conformité aux attendus techniques, esthétiques, qualitatifs et durables, permettant d'aider à la décision un client pour la négociation et le choix des entreprises de travaux.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	3.6. Conseiller un client et préparer les ordres de service, afin de lui permettre de contractualiser de façon optimisée avec les fournisseurs et entreprises qu'il va charger de réaliser les travaux d'un projet d'architecture intérieure.		<p>Au regard des éléments précités, le candidat met en évidence les bénéfices qu'il a retirés de son expérience, par une analyse critique. Il apporte des pistes d'amélioration et/ou de diversification.</p> <p>L'évaluation du tuteur/ référent en entreprise est positive et repose sur des arguments dont le jury peut tenir compte.</p>

Direction des travaux de réalisation d'un projet d'aménagement intérieur	4.1. Réaliser un planning de travaux, en accord avec les entreprises intervenantes, selon un ordonnancement lié aux contraintes techniques et d'organisation, ainsi qu'aux impératifs exprimés par le donneur d'ordre, afin de suivre l'avancement de la réalisation d'un projet d'aménagement intérieur.	<p><u>Mise en situation professionnelle en entreprise</u></p> <p>Rapport professionnel et soutenance orale devant comporter les rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'entreprise et de ses activités, - Présentation des projets auxquels a participé le candidat, - Actions et livrables réalisés dans le cadre de la direction des travaux de réalisation d'un 	<p>Le rapport professionnel respecte le formalisme et les rubriques attendus.</p> <p>Le candidat fait preuve de/d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aptitude rédactionnelle - Clarté - Rigueur - Capacité d'analyse - Capacité de synthèse <p>Il fait preuve d'une bonne hauteur de vue vis-à-vis des finalités professionnelles des activités et des compétences visées.</p>
	4.2. Coordonner l'avancement et le travail des entreprises, aider à la résolution des aléas de chantier, afin de respecter les dispositions d'un dossier de consultation des entreprises, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur.		
Assistance d'un maître d'ouvrage à la	4.3. Assurer le contrôle de la gestion financière de travaux d'aménagement		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
réception de travaux d'aménagement intérieur	intérieur, afin d'assurer à un client maître d'ouvrage l'adéquation entre ses règlements et l'avancement du chantier.	<p>projet d'aménagement intérieur,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions et livrables réalisés dans le cadre de l'assistance à la réception de travaux d'aménagement intérieur, (facultatif, car dépendant de l'activité effective de l'entreprise d'accueil pendant la période concernée) <p>Le rapport professionnel porte sur une expérience professionnelle acquise selon le profil des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pendant un stage professionnel d'une durée de 4 mois, - Pendant les périodes en entreprise d'accueil, pour les candidats en alternance, - Dans leur entreprise, pour les candidats salariés. 	<p>Les apports concernant la direction des travaux de réalisation d'un projet d'aménagement intérieur prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de « suivi de chantier », est maîtrisée, - La méthodologie de résolution et de prise de décision afférentes à la réalisation de certains aléas, est connue, - La méthodologie de gestion de projet appliquée au métier d'architecte d'intérieur, est maîtrisée, - Le candidat tient compte des enjeux et des relations entre les différents acteurs. <p>Le cas échéant, les apports concernant l'assistance à la réception de travaux prouvent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie correspondante est maîtrisée, - Les implications en termes de responsabilité des différents acteurs sont maîtrisées. <p>Au regard des éléments précités, le candidat met en évidence les bénéfices qu'il a retirés de son expérience, par une analyse critique. Il apporte des pistes d'amélioration et/ou de diversification.</p>
	4.4. Rendre compte à un client maître d'ouvrage de l'avancement d'un chantier d'aménagement intérieur et du travail des entreprises, afin de l'informer, le conseiller et l'assister en cas de décisions relatives à des situations exceptionnelles.		
	4.5. Procéder à la réception des différents lots d'un chantier, par la validation de procès-verbaux, formuler d'éventuelles réserves, puis déterminer la date de réception des ouvrages, dans le cadre de la réalisation d'un aménagement intérieur responsable.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			L'évaluation du tuteur/ référent en entreprise est positive et repose sur des arguments dont le jury peut tenir compte.

MODALITÉS D'ÉVALUATION TRANSVERSALE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La présentation d'un projet complet d'architecture intérieure est exigée en tant que modalité d'évaluation transversale.</p> <p>Le choix du projet est réalisé par le candidat (thème, secteur, clientèle, valeurs, responsabilité sociétale, ...). De même, un vrai bâtiment est sélectionné pour représenter concrètement le lieu, son/ses usage(s), ses fonctions, le type d'usagers, son cadre, ... et déterminer l'ensemble de ses caractéristiques physiques (esthétique, espace et volumétrie, volumes intérieurs concernés, façade, contexte, attractivité, ...).</p> <p>Les modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un mémoire mis en forme avec Adobe InDesign®, - Présentation de toutes les pièces graphiques et maquettes, à différentes échelles (allant du bâtiment dans son ensemble jusqu'à certains éléments détaillés), dans un espace d'affichage (stand) de 10 m linéaire et de 6 à 8 m², - Soutenance orale de présentation synthétique de la réflexion, du concept et du projet, réalisée dans le stand du candidat, devant les membres du jury, en un temps limité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation méthodique des idées et pertinence de l'iconographie au sein du mémoire et du stand de présentation - Pertinence entre la réflexion générale du mémoire, les partis pris et les enjeux du projet architectural - Adéquation entre le thème et le lieu choisis - Prise en compte de la responsabilité sociétale (démarche environnementale/ écoconception / écoconstruction effectives) - Qualité des références culturelles - Créativité conceptuelle - Pertinence de la création spatiale : <ul style="list-style-type: none"> o Stratégie, composition, choix et qualités des espaces intérieurs, o Adéquation avec les usages et les usagers. - Maîtrise technique : <ul style="list-style-type: none"> o Logique de mise en œuvre, pertinence de la sélection et de l'emploi des matériaux, o Prise en compte des équipements, o Diversité et qualités des éléments produits (dessins, images, maquettes, plans à différentes échelles) o Maîtrise des logiciels spécifiques, o Faisabilité technique - Expression orale et communication :

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">○ Moyens d'expression et maîtrise des codes professionnels,○ Qualité de l'élocution et de l'argumentation,○ Ecoute et capacité d'échange avec le jury. |
|--|--|